



Extrait de délibération

Identifiant
2021-07-01

Comité syndical 5 juillet 2021 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt et Un le cinq juillet à 19h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Mme AYRAULT Bérengère a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 29 juin 2021
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 17 titulaires, 1 suppléant
Absents, excusés : 4 titulaires, 30 suppléants
Votants : 18

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, NOLOT Monique	CHABAUTY Gérard, FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, CLEMENT Guillaume, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude,	BACLE Jérôme, CHEVALIER Eric, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, GILBERT Véronique, ROY Olivier		
Val de Gâtine	ATTOU Yves, BARANGER Johann, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, FRADIN Jacques, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie,	BAILLY Christiane, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corine, OLIVIER Pascal, TAVERNEAU Danielle	AUDEBERT Claude,	

Invités : PRIEUR Jean-Michel

Décisions modificatives du budget principal

Afin de permettre le passage d'écritures comptables relatives à l'amortissement de la subvention LEADER relative à la création du site internet « Osez la Gâtine », le Comité syndical décide d'autoriser le Président à effectuer les virements de crédits ci-dessous.

Budget PETR :

Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement	
Cpte 2313 – construction (chapitre 23)	-10 500 €	Cpte 1327 – budget communautaire non amortissable	+ 10 500 €

Afin de permettre le passage d'écritures comptables d'amortissements relatives à des erreurs d'imputation de comptes, le Comité syndical décide d'autoriser le Président à effectuer les virements de crédits ci-dessous.

Dépenses de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	
Cpte 6226 – honoraires (chapitre 011)	- 1143.04 €	Cpte 6811 – dotation aux amortissements (chapitre 042)	+1143.04 €

Recettes d'investissement		Dépenses d'investissement	
Cpte 28051 – Concessions et droits (chapitre 040)	+948.47€	Cpte 2183 – matériel de bureau	+1143.04 €
Cpte 28183 – Amortissements Matériel de bureau	+194.57€		

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme

Le Président
 Didier GAILLARD